

EDF, EBM et EOS annoncent la signature d'un accord en vue de la cession par EDF, de sa participation de 25 % dans Alpiq, à EBM et EOS

A la suite de l'autorisation donnée par leurs organes de gouvernance respectifs, EDF, EBM (Coopérative Elektra Birseck) et EOS (EOS Holding SA) ont signé le 4 avril 2019 un accord relatif à la cession par EDF de sa participation dans l'énergéticien suisse Alpiq (représentant 25,04 % du capital et des droits de vote) à EBM et EOS (pour moitié chacun).

Cette opération valorise la participation d'EDF dans Alpiq à environ 489 millions de francs suisses (soit environ 436 millions d'euros⁽¹⁾), sur la base d'un prix d'achat de 70 francs suisses par action Alpiq. Le contrat d'acquisition prévoit des mécanismes relatifs à d'éventuels compléments de prix.

Le financement de l'opération par EBM et EOS est assuré par CSA Energy Infrastructure Switzerland géré par Credit Suisse Energy Infrastructure Partners qui accordera à cet effet à EBM et EOS des prêts remboursables obligatoirement en actions Alpiq.

La réalisation de la transaction reste soumise à l'autorisation de l'autorité allemande de la concurrence et pourrait intervenir d'ici la fin du premier semestre 2019.

(1) Sur la base d'un taux de change de 0,8915 EUR pour 1 CHF au 4 avril 2019

Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur medias.edf.com

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 39,8 millions de clients*, dont 29,7 millions en France. Il a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 69 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

* Les clients sont décomptés fin 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.